

INDICATIONS RELATIVES AU MODULE OBLIGATOIRE DE L'ORIENTATION ETUDES GLOBALES (accessible seulement aux étudiant-es qui débuteront cette Orientation en 2^e partie dès septembre 2024)

Sous réserve de l'adoption par les instances du GSI du nouveau plan d'études pour l'année académique 2024/2025

Module obligatoire de l'Orientation Etudes globales : total 60 crédits			Heures de cours par semaine	Heures de séminaire par semaine	Crédits ECTS	Semestre (à titre indicatif)
année 2	J4M310	Introduction aux études globales	2	0	6	Α
année 2	Jxxx	Computational social sciences	2	0	6	Р
année 2	J2M287	Gestion de projets	2	0	6	A+P
année 2	J2P273	Coopération internationale	4	0	6	Р
année 3	J2P201	International Political Economy	4	0	6	Α
année 3	J2H305	Multilatéralisme et organisations internationales	2	2	6	Α
année 2	T206028	Géographie de la mondialisation	4	0	6	Р
année 2	Jxxx	International Institutional Law	2	0	6	Р
année 3	J1M280	Séminaire d'encadrement du projet de recherche en études globales	2	0	3	А
année 3	J ₂ MPR	Projet de recherche interdisciplinaire	0	0	9	A/P